



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 3252

Texte de la question

AVENIR D'AIRBUS A MEAULTE

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Maxime Gremetz. Monsieur le ministre délégué à l'industrie, la semaine dernière nous vous avons alerté, avec mon collègue Demilly, sur l'avenir de l'aéronautique, en particulier sur celui du site d'Airbus à Méaulte, mais la réponse que vous nous avez faite est malheureusement dénuée de tout contenu.

L'inquiétude et la colère ne cessent de grandir chez les salariés d'Airbus et d'EADS comme chez leurs sous-traitants.

Vous devez connaître aujourd'hui le détail du plan " Power 8 ", qui prépare une nouvelle saignée industrielle et humaine, par l'abandon de certains sites d'Airbus, la délocalisation d'activités, la réduction de 80 % du nombre des sous-traitants, et en faisant peser sur certains services internes une menace d'externalisation. L'objectif est de réduire les coûts de cinq milliards d'euros d'ici 2010 et de deux milliards par an ensuite

C'est toute une branche industrielle qui est menacée par les orientations plus financières qu'industrielles des actionnaires d'EADS.

Un député du groupe des député-e-s communistes et républicains. Il a raison !

M. Maxime Gremetz. Ceux-ci recherchent la rentabilité maximale, au détriment de la production : en témoigne l'attitude de Lagardère et Daimler-Chrysler qui profitent de cette situation pour dilapider la trésorerie du groupe. Monsieur le ministre, vous devez tout de même savoir ce que vous allez dire aux représentants des organisations syndicales, notamment du site de Méaulte, quand vous les recevrez cet après midi : dites-le nous, au lieu de vous dérober une nouvelle fois.

Les salariés d'Airbus de Toulouse, de Nantes, de Saint-Nazaire et de Méaulte attendent un engagement fort de l'État.

M. Richard Mallié. La question !

M. Maxime Gremetz. Le Gouvernement va-t-il, oui ou non, prendre ses responsabilités et accroître le rôle de l'État dans le capital pour garantir le développement industriel, et non financier, du secteur aéronautique, en préservant tous les sites de notre pays ?

Monsieur le ministre, alors que le carnet de commandes est plein pour les cinq prochaines années, le Gouvernement va-t-il résister aux requins de la finance ou céder et signer un nouvel abandon de la politique industrielle et technologique française, laissant ainsi détruire l'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Monsieur Gremetz, votre question est très importante et pertinente et je sais que vous êtes, en tant qu' élu de la Somme, particulièrement attentif à la situation de l'emploi dans votre département. J'ai déjà eu l'occasion, la semaine dernière, d'aborder ce sujet avec M. Demilly et je dois en effet rencontrer tout à l'heure les syndicats.

Aujourd'hui, EADS a une charge de travail très importante, avec la production de l'A 320, le projet d'A 380 - dont chacun sait que le retard aura pour le groupe des conséquences qui seront au moins financières - et la décision,

dont nous nous réjouissons, de se lancer dans l'A 350, qui donne des perspectives à l'ensemble du groupe, et notamment à toute l'activité Airbus.

Ces choix impliquent des décisions industrielles, et le groupe doit aujourd'hui choisir où il développera quoi pour fabriquer l'A 350 dans les prochaines années. Il faut, pour cela, une concertation étroite avec les syndicats et entre les syndicats français et les syndicats allemands, qui se sont rencontrés hier.

Il faut une vision équitable de ce qui se fera en France et en Allemagne. Le Premier ministre en a parlé avec la chancelière Merkel. Il a reçu M. Gallois, qui est aujourd'hui reçu par la ministre allemande de l'économie. La concertation, qui est parfaitement au point à ce niveau, doit maintenant avoir lieu avec les élus locaux. EADS s'y engage et, bien évidemment, nous y tenons beaucoup. Vous y serez donc associés dans le département de la Somme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3252

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 février 2007